

## **Conseil d'Administration** Séance du 27 juin 2024 à 17h00

### Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
Marie Claire BARBIER	*		
2. Brigitte BARLET		X	
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT	X		
<ol><li>Gérard DILLENSCHNEIDER</li></ol>	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD		X	
12. Nathalie GAMAIN	X		
13. Bernard GELLOZ		X	
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER		X	
17. Antoine HUYNH	X		
18. Agron KALLABA	×		
19. Myriam MONANGE	X		
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI		X	
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN	X		
24. Jean-Marc VIAL		X	
25. Guy WARIN	X		

#### Autres présents non votants :

Marie RENAUD Muriel BORRELY-DUBINI Directrice du CIAS Grand Lac Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 21.06.2024

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 27 juin 2024 a été transmis le 21 juin 2024, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 27 juin 2024

Le President, d BERETTI Rena

La Secrétaire de Séance,

Pascale GLOUANNEC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lacusé de réception en préfecture entieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de deterministratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de deterministratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de deterministratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de deterministratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de deterministratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de deterministratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de deterministratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de deterministratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de deterministratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de deterministratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de deterministratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de deterministratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de deterministratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de deterministratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de deterministratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble de Verdun, BP1135 deux mois à compter de sa publication (acte règlementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



### **DÉLIBÉRATION**

N°:11

Année: 2024

Exécutoire le : 0 1 JUIL. 2024

Publiée/Notifiée le :

0 1 JUIL, 2024

Visée le : 2 8 JUIN 2024

#### **FINANCES**

# Etat Prévisionnel de Recettes et de Dépenses EHPAD Les Grillons Reprise sur provision d'exploitation

Monsieur le Président rappelle que par sa délibération n°57/2022, le Conseil d'administration du CIAS a constitué une provision afin de pallier des risques d'irrécouvrabilité de créances pour l'EHPAD Les Grillons. Cette provision a été constituée à hauteur de 40 000 €.

Monsieur le Président propose que, suite à la demande d'admission par le comptable public d'une créance irrecouvrable d'un montant de 13 277.08 €, 13 300 € soit repris sur cette provision.

Montant de la provision au 01/01/2024	Reprise sur provision	Solde de la provision
40 000.00 €	13 300.00 €	26 700.00 €

La reprise sur provision est une écriture d'ordre semi-budgétaire au chapitre 019.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la proposition ci-dessus ;
- CHARGE Monsieur le Président pour agir en ce sens.

Conseillers en exercice : 25

Présents : X

Présents et représentés : 🐰

- Votants : よる

- Pour: 18

· Contre : o

· Abstentions : 0

Blancs : O

Aix-les-Bains, le 27 juin 2024

Le Pres dent, Renaud BERETTI

La secrétaire de séance Pascale GLOUANNEC

> Accusé de réception en préfecture 073-267303428-20240627-D68-DE Date de télétransmission : 28/06/2024 Date de réception préfecture : 28/06/2024

### Acte à classer

**D68** 

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture > AR reçu <

Classé

**Identifiant FAST:** 

ASCL\_2\_2024-06-28T11-57-09.02 ( MI253953302 )

Identifiant unique de l'acte :

073-267303428-20240627-D68-DE ( <u>Voir l'accusé de réception associé</u> )

Objet de l'acte :

Etat Prévisionnel de Recettes et de Dépenses EHPAD

les Grillons- reprise sur provision d'exploitation

Date de décision: 27/06/2024

Certifié Conforme

TIFIÉ

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

7.1.6. Autres délibérations ou décisions

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte: 11

Multicanal: Non

DELIB EPRD Grillons Reprise sur...

Pièces jointes :

Page de garde CA

Type PJ: 99\_DE - Délibération

27062024.PDF

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

 Préparé
 Date 28/06/24 à 11:57

 Transmis
 Date 28/06/24 à 11:57

 Accusé de réception
 Date 28/06/24 à 12:03

Par **BORRELY DUBINI Muriel**Par **BORRELY DUBINI Muriel**